REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DE MARS 1967

(2me CIRCONSCRIPTION)

Diomède CATROUX

Candidat de la Ve République



Chevalier de la Légion d'Honneur

Croix de Guerre (avec Palmes)

Médaille des Evadés

Médaille de la France Libre

Ancien Ministre de l'Air

Ancien Ministre de l'Armement

Conseiller des Affaires Etrangères

Diplômé de l'Ecole des Sciences Politiques

Licencié ès Lettres - Docteur en Droit

50 ans, marié, deux enfants

Député sortant

Président de la Commission de la Recherche Scientifique et Culturelle du Parlement Européen

Rapporteur du Ve Plan d'Equipement et d'Aménagement du Territoire à la Commission des Finances de l'Assemblée Nationale

Rapporteur Général du Parlement Européen

Continuera d'être, par votre choix, votre Représentant et celui de votre ville, auprès du Gouvernement et des Instances Européennes

A VOUS, ELECTRICES, ELECTEURS,

Vous m'avez mandaté en novembre 1962 pour soutenir inlassablement l'effort de rénovation nationale et de progrès social de la Ve République au cours de la Législature.

Grâce à votre confiance nous avons :

— **Sur le plan national :**

- Poursuivi une action continuelle pour la sauvegarde de la paix
- Assuré à notre pays une stabilité monétaire durable
- Augmenté le Pouvoir d'Achat des Français de 39 % depuis 1958
- Contribué — comme le souligne notamment mon rôle de Rapporteur à la Commission des Finances du Ve Plan — à faire parvenir la France au rang de quatrième Puissance industrielle, malgré une conjoncture internationale dégradée.

— **Sur le plan départemental et pour la ville de Nice**, obtenu :

- la création de l'Université et des Facultés
- les crédits nécessaires à la mise en place d'un Centre hospitalier universitaire
- la possibilité, pour les locataires d'H.L.M., d'accéder à la propriété de leur logement
- la voie de contournement nord de Nice — 8 milliards d'A.F. — complément indispensable à la modernisation de l'infrastructure de notre ville, déjà largement amorcée par l'implantation de la zone industrielle et le développement de la zone d'urbanisation sociale
- Neuf milliards d'A.F. pour l'aménagement de la voie, dite rapide.

Parallèlement nous n'avons jamais négligé de faire valoir, sur le plan individuel, **les intérêts matériels et moraux de chacun :** les interventions directes ont été multipliées, qui ont profité aussi bien à de nombreuses organisations locales qu'aux membres les plus variés de la population niçoise (Anciens Combattants, Retraités, Commerçants, Hôteliers, Horticulteurs, etc...).

L'effort important déjà entrepris en faveur des **personnes âgées et de la famille,** poursuivi sans relâche, s'est matérialisé en particulier par :

— un relèvement substantiel du montant minimum alloué

— des mesures spéciales à l'égard des vieux travailleurs salariés

— un renforcement des soins médicaux et de l'aide au logement

— l'augmentation des prestations familiales.

Négligé auparavant, **le statut de la Femme,** grâce aux modifications apportées au Code Civil, au Code de Commerce, et aux facilités données à son épanouissement intellectuel et culturel, peut désormais faire accéder celle-ci aux plus hautes charges administratives, économiques et sociales.

Sur ces importantes réalisations, à la plupart desquelles pouvait seul permettre d'aboutir un régime stable et résolument tourné vers le progrès, je pense avoir fidèlement rempli la mission que vous m'avez confiée.

Je la poursuivrai, en défendant, selon vos vœux et ceux de la majorité des Français :

A) SUR LE PLAN INTERIEUR :

— la stabilité monétaire
— l'expansion économique et le plein emploi
— l'accroissement du pouvoir d'achat des travailleurs et des personnes à revenu fixe (personnes âgées)
— la politique du logement
— l'enseignement et la formation professionnelle
— la promotion sociale
— la jeunesse et les sports

B) SUR LE PLAN EXTERIEUR :

— l'unité de l'Europe
— la paix par la négociation.

C) SUR LE PLAN REGIONAL :

Défense de Nice, Capitale du Tourisme, de ses richesses, des intérêts de sa population, de l'avenir de sa jeunesse :

— En réalisant les objectifs d'équipement collectif et productif départemental dans le cadre du Ve Plan, qui faciliteront l'accès et le dégagement de la ville, le respect des zones de silence.

— En perfectionnant l'équipement hôtelier.

— En créant, parallèlement aux réalisations universitaires et au développement de la Recherche Scientifique, des emplois nouveaux et des débouchés. Donc, tout en préservant le site et l'habitat exceptionnels de Nice, nouvelles implantations extra-muros d'industries légères (électricité, électronique, plastique, laboratoires, etc...) qui permettront :

1. Aux entreprises niçoises d'assurer leur expansion et d'être mieux préparées à affronter l'ouverture totale des barrières douanières à l'intérieur du Marché Commun ;
2. A certaines grandes entreprises, françaises ou étrangères, de s'installer dans notre région ;
3. D'obtenir la réinstallation de la Cour d'Appel.

RAPATRIÉS

Solidarité nationale à l'égard de tous les Français d'Outre-Mer pour asseoir définitivement leur situation en Métropole, en leur donnant les moyens financiers d'y parvenir.

Développement, à cet effet, des possibilités de crédit privilégié, le Gouvernement chargeant l'Agence de Défense des Biens d'étudier et de présenter un état de consistance des Biens laissés Outre-Mer, donnant droit à l'obtention de prêts à long terme et à faible taux d'intérêt, notre but final restant l'indemnisation.

UN TEL PROGRAMME, qui continuera d'assurer à Nice la place et le rayonnement souhaités par tous ses habitants, trouvera son efficacité dans une cohésoin complète des Niçoises et des Niçois, avec le Gouvernement de la Ve République.

Pour défendre réellement votre ville, tous les vôtres, et préparer l'avenir de vos enfants :

VOTEZ

Diomède CATROUX

CANDIDAT DE LA Ve RÉPUBLIQUE

PAIX

SÉCURITÉ

PROGRÈS

Suppléant :

Docteur J.-L. VESCHI



MP. MATTEI • NICE